



EPOUVILLE

Mairie d'Epouville

Octobre 2020

FLASH

Nous souhaitons une bonne année scolaire à nos petits Epouvillais ! La rentrée des classes de septembre annonce l'arrivée prochaine de l'automne, une saison pleine de couleurs dont nous avons la chance de profiter, aux détours des petits chemins d'Epouville. Dans les jardins et sur les étals des commerces et du marché, les poires de coq, les châtaignes et autres potirons commencent à remplacer les saveurs d'été. Mais assurément, la couleur du mois d'octobre c'est le rose, avec la campagne de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein « *Octobre Rose* ».



L'équipe municipale

LA PHOTO DU MOIS



Christine Domain, maire d'Epouville et Sophie Renaud, responsable de la commission scolaire et du centre de loisirs, accompagnées des adjoints, conseillers délégués et conseillers de la commission scolaire, ont accueilli les élèves des classes maternelles et primaires le 1^{er} septembre, à l'occasion de la rentrée des classes, dans le respect du protocole sanitaire.

HOMMAGES



Notre ancien receveur des postes, **Gilbert Lacaille** est décédé le 27 août 2020. Arrivé en 1961 à Epouville, Il avait inauguré l'ancienne Poste, sente Marguerite Muller. Sur le plan associatif, il pratiquait la danse de salon, à laquelle il excellait avec Thérèse, son épouse. Tous les Epouvillais l'appréciaient pour sa finesse d'esprit et son sens inné de l'humour.

Epouville rend également hommage à **Antoine Rufenacht**, ancien ministre, maire du Havre et fondateur de la Communauté d'Agglomération Havraise. Son soutien au développement d'Epouville a été décisif sur des dossiers tels que les inondations, le transport, l'implantation de la gendarmerie, le pavillon Magdala de la fondation John Bost... En photo, sa dernière visite dans notre

village pour remettre les médailles régionales, départementales et communales du mérite aux élus le 25 octobre 2019.



LA MAIRIE VOUS INFORME

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Téléphone : 02 35 30 07 40 – site internet : www.epouville.com

Conseil Municipal du 10 septembre 2020

Le compte-rendu sera consultable sur le site internet de la mairie dès son retour du contrôle de légalité.

Sénatoriales, 27 septembre 2020

Liste des grands électeurs : Christine Domain, Hubert Thomas, Sophie Renaud, Julien Delahais, Marie Lemattre, Christophe Cavelier, Valérie Conan. Suppléants : Samuel Lebouis, Anne Barske, Guillaume Leroux, Agnès Leborgne.

Le projet d'acquisition de la Colline du Roule par la commune a été retardé par les conditions sanitaires, mais des échanges sont en cours pour le faire aboutir dans les meilleurs délais.

Le planning d'occupation des salles municipales proposées à la location est consultable sur le site internet de la mairie à la rubrique « services de la ville ».



Le dimanche 4 octobre, la **course de vélos « Viking 76 »** en collaboration avec le département de seine maritime passera par Epouville. Nous vous donnons rendez-vous sur le parking de la mairie à partir de 9h45 pour encourager les cyclistes dans une ambiance chaleureuse et conviviale (passage de la course entre 10h00 et 11h00 au carrefour de la mairie).

LES INFOS DES ASSOS

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, l'association **Un Geste, Un Espoir à Epouville** organise le **4ème salon du bien-être**, salle Grimaux et Arsène Lupin le Samedi 10 Octobre. (Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

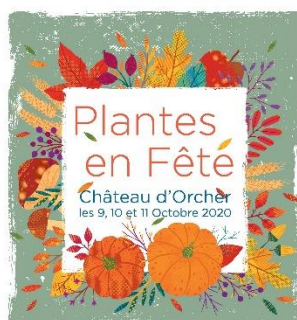
Résultats du tirage de la tombola du comité des fêtes et du comité des aînés.

Billets gagnants : 265, 1301, 1135, 1592, 256, 254, 1181, 552, 1599, 144, 1613, 485, 794, 1615. Les billets se terminant par : 18, 45, 75, 91 donnent droit à un lot de consolation. Il reste une date pour retirer les lots : le 8 octobre de 18h à 19h dans les locaux du comité des fêtes, 28 bis rue Ternon 76133 Epouville. Pour tout renseignement : 06.82.90.59.76

CHANGEMENT DE SAISON... VOICI L'AUTOMNE !

Maîtrisez votre consommation d'énergie en retrouvant les bons gestes :

- Aérez les pièces 10 minutes par jour, même en hiver,
- Evitez les abat-jour sombres ou épais,
- Débranchez votre ordinateur (même éteint, il consomme de l'électricité),
- Débranchez les chargeurs après utilisation,
- Evitez l'usage de radiateurs d'appoint électriques ou gaz,
- Eteignez simultanément les appareils électriques à l'aide d'une multiprise.



Octobre au jardin... c'est le moment de penser à la faune locale pour l'aider à se concocter un petit nid douillet. Les hérissons apprécieront un abri de branchages ou se réfugieront volontiers dans un pied d'herbes de la pampa. Un muret de pierres sèches offrira le meilleur confort aux insectes, escargots et autres rongeurs.

Cependant, il est encore trop tôt pour nourrir les oiseaux qui trouveront leur nourriture dans la nature avant les grands froids. Pensez à échanger les boutures que vous avez réalisées cet été avec vos voisins. Vous favoriserez ainsi la biodiversité et la convivialité ! Vous trouverez également des idées et des conseils à Plantes en Fêtes, dans le magnifique cadre du château d'Orcher du 9 au 11 octobre. Un rendez-vous tout près de chez nous à découvrir ou redécouvrir <https://www.chateaudorcher.com/blank-vjvkv>

Souvenirs d'enfance... la recette des douillons

C'est la saison des poires de coq, variété cachoise à cuire, idéale pour réaliser des poires au sirop, ou des douillons. La recette simplissime : pelez les poires en conservant les queues, faites-les pocher 5 minutes dans un mélange d'eau, de cidre (facultatif) et un peu de sucre. Coupez une pâte feuilletée en triangles, placez les poires égouttées au centre et remontez les bords, en laissant les queues apparentes. Dorez au pinceau avec un jaune d'œuf mélangé à une cuillère d'eau. Placez sur une plaque de cuisson et laissez cuire une trentaine de minutes à 150°. Cette recette a mille déclinaisons... trouvez la vôtre !



ENVIRONNEMENT



Il n'est pas toujours bon que la nature retourne à la nature.... Les tontes et tailles de haies jetées en amont des déversoirs créent des encombrements susceptibles de provoquer des inondations. Mais pas seulement, les déchets biodégradables sont également nuisibles pour les cours d'eau... Pourquoi ? Ils polluent la rivière. Leur décomposition dans l'eau contribue à la pollution organique du cours d'eau. L'apport surabondant d'azote et de phosphore

entraîne une prolifération d'algues et de bactéries suivie d'une chute importante d'oxygène dissous dans l'eau. C'est l'**eutrophisation**. Conséquence : perte de la flore et de la faune aquatiques. La Lézarde n'est donc pas une déchetterie !